

De: André Hatz Stop Fessenheim <ahatz.stopfessenheim@gmail.com>

Objet: Demande de présentation d'une étude comparative entre le projet de "Technocentre" et les différentes alternatives possibles

Date: 21 novembre 2024 à 16:01:36 UTC+1

À: equipe.fessenheim@debat-cndp.com

Cc: Laure Jean-Louis <jean-louis.laure@garant-cndp.com>

Bonjour,

Voici la Question n°01 de Stop Fessenheim,
que je vous saurais gré de bien vouloir prendre en considération :

Demande de présentation d'une étude comparative entre le projet de "Technocentre" et les différentes alternatives possibles

EDF présente le projet de "technocentre" comme étant la meilleure solution à la gestion des métaux TFA.

Nous demandons à ce qu'une étude comparative soit menée, portant sur les alternatives suivantes :

- 1) Le "Technocentre" selon l'hypothèse actuellement décrite** dans le Dossier du Maître d'Ouvrage (DOM), incluant la vente des lingots sur le marché courant, c'est à dire sans aucune traçabilité de métaux potentiellement radioactifs (même très faiblement) qui se retrouveront inévitablement transformés en objets de la vie courante, avec les risques de "faibles doses" inhérents.
- 2) Une installation similaire, mais pour laquelle EDF s'engagerait à ce que les lingots produits soient exclusivement réutilisés dans une économie circulaire, c'est à dire exclusivement dans l'industrie nucléaire elle-même :** production de nouveaux générateurs de vapeur, de cuves et de couvercles de réacteurs pour les éventuelles installations nucléaires futures, de pompes ou tuyauteries réservées à l'industrie nucléaire, de futs métalliques pour le stockage de déchets nucléaires etc... Engagement qui devrait être formel et stipulé dans la (ou les) dérogations sollicitée(s).
- 3) Une installation similaire, mais pour laquelle EDF s'engagerait à ce que les lingots produits soient exclusivement réutilisés dans le cadre d'une logique de densification :** ici la finalité serait de réduire les volumes à stocker au CIREs par fusion densifiante, mais ces aciers ne seraient pas destinés à une quelconque réutilisation future.
- 4) Une simple réduction mécanique des volumes, laquelle pourrait être pratiquée sur les (ou à proximité des) différents sites nucléaires :** inutile dans ce cas de créer une installation dédiée et centralisée à Fessenheim, au Tricastin ou ailleurs. Des équipements mobiles de découpe seraient acheminés sur les sites. Les GV ou autres éléments métalliques seraient découpés de sorte à en réduire considérablement le volume avant acheminement direct au CIREs (sans détour vers une installation centrale). Donc, abandon complet du "Technocentre".
- 5) Entreposage des métaux TFA sur les sites des différentes INB ou ICPE d'où ils sont issus.** Stockage ou entreposage en sub-surface ou en surface (si besoin dans locaux dédiés comme pour les anciens GV de Fessenheim) et/ou acheminement (immédiat ou ultérieur) au CIREs.

6) Option ZÉRO : on ne change rien aux pratiques actuelles, sachant que le CIREs dispose encore pour de nombreuses années des possibilités de stockage, compte-tenu des nouvelles pratiques de stockage et de ses projets d'extension (comme dit lors de notre visite du CIREs).

Pour chacune de ces options, il s'agirait de :

- **comparer les moyens de transport**, les nuisances qui en résultent, les coûts générés (transports, réfection des routes, protections policières etc...) ; ceci aussi bien pour ce qui concerne l'amont que l'aval.
- **comparer les incidences pour le CIREs**, en volumes stockés ; et en coûts, pour le CIREs ainsi que pour l'exploitant source du déchet stocké
- **comparer les incidences pour le CSA**, en volumes stockés ; et en coûts, pour le CSA ainsi que pour l'exploitant source du déchet stocké
- **comparer les incidences en termes d'emplois** générés et d'emplois perdus (effet repoussoir du technocentre)
- **indiquer clairement le statut et la convention collective** des salariés concernés
- **quantifier les risques (doses radioactives)** pour les salariés impliqués dans la chaîne du processus
- **indiquer en Bq/g la radioactivité** des produits en phase finale (mini et maxi)
- **chiffrer les investissements nécessaires** (équipements mobiles ou usine complète dédiée)
- **chiffrer l'ensemble des coûts d'exploitation** (matières premières, salaires, charges, entretien, amortissements, impôts, transports, etc...)
- **chiffrer les bénéfices générés par la vente des métaux** (le cas échéant), en s'appuyant sur les cours moyens (ou en indiquant le cours admis)
- **indiquer clairement le nom des entreprises de la métallurgie** qui sont pressenties pour racheter les lingots et leur localisation
- **mesurer les conséquences d'une hypothétique submersion des installations** par rupture de digue en cas de séisme majeur dans la plaine du Rhin, y compris en cas de dilution des déchets radioactifs entreposés sur le site, indiquer les volumes et niveaux estimés d'eau, les volumes de déchets radioactifs non évacués impactés, les conséquences pour la nappe phréatique
- **quantifier les pollutions radioactives gazeuses** (quels radionucléides, quelles quantités, quelles valeurs)
- pour les options 1) 2) et 3) ci-dessus, compte-tenu de la direction dominante des vents (d'Ouest), des vitesses moyennes et rafales parfois importantes, **quantifier et qualifier les pollutions non arrêtées par les filtres sur le territoire Alsace et Bade Wurtemberg** (y compris les sites des stations thermales en Forêt Noire)
- **indiquer explicitement comment remonter la chaîne des responsabilités** (pour les options 1 et 2) en cas de métaux radioactifs retrouvés ultérieurement dans les objets de la vie courante
- **indiquer quelles sont les couvertures ou assurances** envisagées à ce sujet par EDF
- **chiffrer les quantités de CO2 et des autres GES générés par le processus**. Et, séparément, chiffrer les quantités "économisées". En faire le bilan.

- **chiffrer les coûts liés à la campagne d’essais et la mise en service**
- **livrer les études des inventaires faunistiques et floristiques**, décrire les compensations envisagées et les chiffrer
- **chiffrer les volumes d’eau prélevés dans la nappe phréatique** de la plaine du Rhin (le cas échéant). S’engager à laisser la priorité de cette ressource “eau” aux autres utilisations humaines et agricoles dans les périodes futures où, du fait de périodes de sécheresse ou du fait des bouleversements climatiques, le débit de la nappe faiblirait.
- **communiquer les dispositions engagées en direction de l’aviation civile**, et particulièrement de l’aérodrome voisin de Bremgarten (à 3 Km, sur le sol allemand)
- **chiffrer les besoins en énergie**
- **indiquer les parts respectives moyennes d’électricité nucléaire et d’électricité EnR** utilisées, à l’horizon 2031, 2040, 2050, 2060, 2070...
- **chiffrer les quantités de chaleur rejetées dans l’environnement**
- **indiquer la méthodologie adoptée pour définir le coefficient Q** ; indiquer la valeur de ce coefficient Q.
- pour les options 1) 2) et 3) ci-dessus, faire un **comparatif entre les résultats pour Fessenheim et ceux pour une hypothétique installation au Tricastin** (plus proche d’une partie substantielle de la ressource)
- pour les options 1) 2) et 3) ci-dessus, indiquer si la faisabilité du **projet est conditionnée ou non par l’importation et le traitement de métaux TFA (ou analogues) venant de l’étranger**.
- pour l’option 1) ci-dessus, envisager une traçabilité des lingots et des produits en découlant mis sur le marché, avec un **étiquetage d’avertissement pour le consommateur** (à l’image de ce qui se pratique pour les produits alimentaires) ; chiffrer la démarche.
- **chiffrer le coût pour la société en termes de cancers induits par faibles doses**, en considérant les plus récentes conclusions des études épidémiologiques rapportés par l’IRSN. Ceci pour la population en général (du fait de la dissémination de métaux encore radioactifs, bien que très peu) et pour les travailleurs concernés en particulier (du fait de leur proximité avec les métaux traités et de l’environnement de leur travail).
- **chiffrer le coût financier global pour le contribuable** (qui finance les énormes déficits d’EDF et de ses filiales) d’autre part : pour l’investissement, pour l’exploitation.

Le sujet requiert des réponses précises à chacune des demandes ci-dessus et pour toutes les options envisagées (1 à 6).

Ceci signifie ne pas évacuer les questions, tel que ceci avait été fait en direction de la personne qui avait déjà questionné à ce sujet le 15 octobre 2024 (19:36) sous le titre “Quelles alternatives à l’étude ?” et à qui EDF a apporté une réponse délibérément hors sujet (donc a évité de répondre) le 24 octobre 2024 (à 19:36).

La production d’un tableau synthétique comparatif serait appréciée, mais ne saurait remplacer une réponse précise et détaillée à chaque question pour chaque option.

Par avance, merci.

Bien cordialement,

André Hatz

Président de Stop Fessenheim

site : <https://stop-fessenheim.org>

mail : ahatz.stopfessenheim@gmail.com

portable : +33 6 82 02 69 79